

21.12.2017 - 09:15 Uhr

## **Josef Dittli nommé président de curafutura. / Le conseiller aux États PLR uranais succédera début 2018 à Ignazio Cassis.**

Berne (ots) -

Josef Dittli a été nommé président de curafutura. Il succède à Ignazio Cassis, qui a démissionné suite à son élection au Conseil fédéral en octobre 2017.

La nomination de Josef Dittli au poste de président de curafutura est un gage de continuité et de consolidation de la position de l'association. Le conseiller aux États uranais est lui aussi un politicien PLR connu et expérimenté qui connaît bien le domaine. Ayant dirigé les finances du canton d'Uri, il connaît très bien les assurances, notamment le rôle des cantons dans le secteur de la santé. Il est particulièrement au fait des incidences financières de la LAMal sur les cantons. Au Parlement fédéral, le nouveau président de curafutura est par ailleurs membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-CE), ce qui lui permettra de continuer avec succès l'oeuvre de curafutura.

Poursuite du travail fourni jusqu'à maintenant avec priorité à des sujets bien connus

Avec Josef Dittli, curafutura entend poursuivre sa participation partenariale et constructive à des projets de réforme afin d'assurer le développement du système de santé suisse dans l'intérêt des assurés et patients. Les principaux projets sont la révision totale du tarif médi-cal obsolète, le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires, l'admission des médecins et la qualité des soins médicaux ainsi que la révision trop long-temps repoussée et la baisse du prix des médicaments.

Josef Dittli présidera curafutura dès le début de l'année 2018

Josef Dittli assumera la présidence de curafutura début janvier 2018, ce qui mettra un terme à la présidence intérimaire des deux vice-présidents. Suite au départ du conseiller fédéral Ignazio Cassis en octobre, l'association était en effet dirigée par Philomena Colatrella (CEO CSS) et Thomas D. Szucs (président du Conseil d'administration d'Helsana).

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. L'association des assureurs-maladie innovants accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations, afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>.

Contact:

Pius Zängerle, directeur  
Téléphone: 031 310 01 84; portable: 079 653 12 60;  
[pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)

Ralph Kreuzer, Communication  
Téléphone: 031 310 01 85; portable 079 635 12 09;  
[ralph.kreuzer@curafutura.ch](mailto:ralph.kreuzer@curafutura.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061838/100810661> abgerufen werden.